

Compte-rendu de la séance du 29 mars 2024

Présents (13 jusqu'à 19 h.42 puis 12) :

Jacques Bellenger, Stéphane Chausse, Pierre Clément, Sylvie Dubois, Anne-Marie Eyraud, Marie Fargier, Martine Hemmache, Marie Heu (jusqu'à 19 h.42), Florian Morge, Patrick Rotger, Karine Taulemesse, Sylviane Valcke, Christophe Vigne

Excusés avec pouvoirs (4) :

Annick Alivon ☒ Sylvie Dubois ; Roselyne Aulner ☒ Patrick Rotger

Isabelle Cros ☒ Stéphane Chausse ; Sébastien Alonso ☒ Marie Fargier

Votants : 17 jusqu'à 19 h.42 puis 12)

Excusés sans pouvoir (5) :

Yann Bilancetti, Marie-Jeanne Cosse, Anne-Marie Laville-Franchi, Yves Lefrileux, Didier Mehl,

Absente (1) : Roxane Launey

L'ensemble des délibérations a été adopté à l'unanimité :

- Élection du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 23 février 2024
- Compte-rendu des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée concernant les déclarations d'intention d'aliéner.
- Approbation du compte de gestion du budget général 2023
- Approbation du compte de gestion du budget annexe bâtiments artisanaux 2023
- Approbation du compte de gestion du budget annexe assainissement 2023
- Approbation du compte de gestion du budget annexe ZAC Combettes Lèdre 2023
- Approbation du compte administratif du budget général 2023
- Approbation du compte administratif du budget annexe bâtiments artisanaux 2023
- Approbation du compte administratif du budget annexe assainissement 2023
- Approbation du compte administratif du budget annexe ZAC Combettes Lèdre 2023
- Approbation de l'affectation du résultat 2023 du budget général
- Approbation de l'affectation du résultat 2023 du budget annexe assainissement
- Approbation de l'affectation du résultat 2023 du budget annexe ZAC Combettes Lèdre
- Approbation du maintien sans changement en 2024 des taux de fiscalité au niveau votés en 2023.

- Autorisation donnée à Mme le Maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.
- Approbation du budget général 2024 équilibré en fonctionnement à 3 463 506,83 € et en investissement à 2 571 742,76 €.
- Approbation du budget annexe bâtiments artisanaux 2024 équilibré en fonctionnement à 77 490,53 €.
- Approbation du budget annexe assainissement 204 équilibré en fonctionnement à 562 950,62 € et en investissement à 384 303,85 €.
- Approbation du budget annexe ZAC Combettes Lèdre 2024, équilibré en fonctionnement à 928 611,09 € et en investissement à 918 610,77 €.
- Admission en non-valeur de créance pour un montant total de 3072,12 €.
- Versement d'une contribution à l'association OGEC Notre Dame du Coison de 57 434 € pour l'année scolaire 2023/2024.
- Mise en place d'une caution pour les droits de place sur la fête votive correspondant à 30 % du montant dû.
- Attribution de bons d'achat d'une valeur unitaire de 15 € aux 12 lauréats du concours de poésie organisé dans le cadre du Printemps des poètes, à faire valoir dans les commerces de la commune.
- Modification du régime indemnitaire par l'ajout du grade d'adjoint du patrimoine.
- Questions diverses : agenda